



# Lasne nature

Bulletin trimestriel  
de l'asbl Lasne Nature  
Banque : BE31 0012 3262 3355  
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction  
12, rue du Mouton - B1380 Lasne  
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be  
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

# Le n°100

C'est en 1990 que Lasne Nature s'est créée en asbl. Dès l'origine, un feuillet d'information fut publié annonçant des activités autour de la Journée de l'Eau du 19 mai 1990, feuillet immédiatement suivi d'un autre intitulé « Lasne Nature vous informe » et dont le n° 3 prend la forme d'un trimestriel.

Nous pensons beaucoup à Didier Geluck

qui pendant près de vingt ans en fut le rédacteur principal. La forme du bulletin a évolué pour atteindre les douze pages actuelles et même la couleur a pris place petit à petit. C'est un plaisir de poursuivre l'œuvre entamée il y a vingt-cinq ans déjà. Elle permet d'informer nos membres, les habitants de Lasne et tous les autres lecteurs sur notre environnement encore trop souvent

(suite page 2)

## Y-a-t'il un équipage aux commandes de la Commune ?

Question inquiétante s'il en est. Vous est-il arrivé de ne pas recevoir de réponse à une requête répétée faite à la Commune ? Nous, oui. Avez-vous déjà constaté des dégradations sur la voie publique qui ne sont pas prises en charge rapidement ? Nous, oui. Alors que fait l'équipe collégiale jeune et dynamique qui a été élue voilà deux ans ? L'équipage serait-il endormi dans le cockpit ?



Alors qu'un tiers du mandat est passé, nous (citoyens) n'avons pas encore été informés du contenu du Plan stratégique transversal (PST) annoncé en début de législature et, semble-t-il voté en Conseil Communal. Pour rappel, le Programme stratégique transversal communal est une démarche destinée à aider les communes à progresser dans le sens d'une gouvernance moderne en développant une culture de la planification et de l'évaluation. Les commentaires de certains mandataires à ce propos n'étaient pas très élogieux (pas de contenu, pas de budget, pas d'échance...). Faites une recherche sur le site internet de la Commune, il vous indiquera «Nothing Found.Sorry, but nothing matched your search terms » !

Alors où nous emmène notre équipage ? Sans plan, va-t-on se crasher ?

Lasne Nature souhaiterait de la réactivité dans les interpellations, des prises de décisions rapides et circonstanciées. Nous aimerions que les chemins et sentiers soient entretenus, que le balisage détérioré soit rapidement remis en place. Nos dirigeants ne semblent pas fiers du patrimoine lasnois que sont les centres de village, les paysages, les chemins, les sentiers, les chapelles et poteaux et autre petit patrimoine. Cela appartient à tout le monde, et c'est le devoir de nos élus de le protéger et de l'entretenir.

Lasne Nature a à plusieurs reprises montré sa disponibilité pour identifier les « points (suite page 2)

## LASNE NATURE VOUS INFORME

### Qu'est ce que LASNE NATURE ?

Une habitante de LASNE inquiète de la dégradation de notre qualité de vie, ont fondé en mars dernier une association de fait qu'ils ont baptisée Lasne Environnement et dont la première grande action a été l'organisation, le 19 mai, de LA JOURNÉE DE L'EAU. PROMENADE-NATURE, inauguration d'un banc en PVC recyclé à la fontaine de Lasne, Exposition de Maransart, concours de dessins d'enfants, promenade à la découverte des fontaines de notre commune, cette journée fut un succès.

Cependant, les membres de notre association ont décidé - afin d'éviter toute confusion - de changer le nom de notre groupe qui s'appelle désormais LASNE NATURE et se constitue en A.S.B.L.

LASNE NATURE n'est pas et refuse d'être une formation politique.

LASNE NATURE ne dépend et n'a de comptes à rendre à aucun parti ou groupement. Nous ne prétendons pas nous substituer à leur action.

LASNE NATURE ne demande à aucun de ses membres de faire abstraction de ses opinions politiques, de ses options philosophiques ou religieuses.

LASNE NATURE demande la collaboration de TOUS et son action s'enrichira de la diversité des opinions de ses membres.

### Nos groupes de travail

Nous avons déjà formé plusieurs groupes de travail qui s'occuperont chacun d'un problème ou d'un sujet précis.

Si vous êtes particulièrement intéressés par le travail d'un des groupes suivants, écrivez-nous, rejoignez-nous, toutes les bonnes volontés sont indispensables à la réussite de nos actions.

Voici la liste des groupes déjà existants :

- URBANISME
- EAU et ZONES HUMIDES
- PRESERVATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE
- LA SECURITE et LE BRUIT
- LES DECHETS, LEUR RECYCLAGE
- PRESERVATION ET RENAISSANCE DES SENTIERS
- POLLUTION ATMOSPHERIQUE
- LIAISON AVEC AUTORITES ET MEDIAS

### A quoi bon ?

Préserver aujourd'hui notre qualité de vie, c'est préparer à nos enfants un monde viable car ce sont eux qui auraient à subir les conséquences de notre indifférence.

Ne dites pas " A quoi bon, ce n'est tout de même pas nous qui décidons ". Ce n'est pas exact, et nous le prouverons en travaillant ensemble.

Michel LATOUR et Vincent Borteels sont les gagnants du concours de ramassage des bouteilles en PVC(147) à LA JOURNÉE DE L'EAU. Bravo.

Samedi 16 juin à 9h.30      départ : en face de l'église de Lasne

### deuxième promenade nature

sous la conduite de M. Luc MERCIER ornithologue

Équipez vous de bottes, jumelles, app.photo      Participation gratuite

Editeur responsable: Y.ves Delain, rue de Céroux 11- 1330 LASNE



# Le n°100 Le n°100 Le n°100 Le n°100

(suite de la page 1)

menacé, et proposer parfois un regard différent sur les solutions à envisager.

C'est aussi l'occasion de rappeler que Lasne Nature n'a aucune attache politique, elle publie son trimestriel sans aucune publicité et sur fonds propres. Ce sont les cotisations de nos membres et les activités de l'asbl qui permettent de publier ce journal. Merci à tous ceux qui nous soutiennent.

Pour ceux qui le désirent, la plupart des numéros publiés peuvent être consultés sur notre site internet [www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be) où un outil de recherche permet de retrouver les articles publiés sur le sujet recherché.

Les réactions de nos lecteurs sont également appréciées afin de faire éventuellement évoluer le contenu du bulletin. Il suffit d'envoyer un mail à [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be) pour nous communiquer vos remarques, suggestions ou encouragements.

Pour l'heure, nous sommes prêts à poursuivre la publication de notre bulletin qui a pris de plus en plus de couleurs ces dernières années.

CLW

## AU SOMMAIRE

Le n°100	1-2
Y-a-t'il un équipage aux commandes de la Commune ?	1-2
Quel avenir pour l'Arctique ?	3
Quel avenir pour le vélo en Wallonie?	24
Je passe l'hiver en bonne santé !	4
Petites nouvelles de la photothèque	4
Appel à l'aide	4
La Belgique a la 5ème plus grosse empreinte écologique/habitant	5
Quelles graines pour quels oiseaux?	6
Courrier des lecteurs : «Extension du champ de bataille de Waterloo»	7
A propos du petit patrimoine lasnois	7
Les sentiers de Lasne (10)	8
La promenade du 12 octobre	8
Regardons nos batraciens	9
Miel ou vinaigre	9
La boutique de Lasne Nature	10
Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
Mots croisés	11
La nature de décembre à février	12

## LASNE NATURE VOUS INFORME

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR L'ASBL "LASNE NATURE" • RUE D'OTTIGNIES 6 • 1338 LASNE  
TELEPHONES: 633 38 16 - 633 10 48 - 633 41 93 - 633 30 24 • BANQUE: 001-2326233-55 DE LASNE NATURE ASBL  
SEPTEMBRE 1990 • N° 3

### LASNE NATURE: association sans but lucratif

Nous amonçons dans votre précédent numéro que nous nous constituons en a.s.b.l. C'est chose faite aujourd'hui et nous croyons utile de publier ici les deux premiers paragraphes de l'article 2 de nos statuts, spécifiant les buts de notre association:

*L'association a pour objet la défense et la protection de l'environnement, de la nature et de la qualité de la vie à LASNE et dans ses environs immédiats, entendus au sens le plus large. Cet objet englobera compétence de l'association pour toutes les questions concernant, notamment, sans que cette énumération soit limitative: la faune et la flore sous toutes leurs formes, les plus rudimentaires comme les plus élaborées, la problématique de l'eau et des cours d'eau, les zones humides, les pollutions et nuisances de toute nature en ce compris sonores, les déchets y compris leur recyclage, le patrimoine architectural et paysager, l'urbanisme, l'aménagement dit tertiaire, les déplacements et les transports en ce compris tous aspects sécuritaires, l'accès aux sites naturels.*

**LASNE NATURE a son siège:**  
6 rue d'Ottignies - 1338 Lasne  
Cotisations (minimum 200 frs) à verser au compte de Lasne Nature n° 001-2326233-55  
Rue de Céroux 5b - 1338 Lasne

### AGENDA Brabant Wallon

SEPTEMBRE:

Dim. 8 TOURNAINES St-Lambert 11h  
Pavé aux Palmiers des 9 h. - 10h45 52 30

Dim. 9 GENVAL - Visites guidées (départ) de la grande Courbe à Maransart - départ 20h. Départ gare Genval à 9h45 - 13h45 - 19h.

Dim. 9 WATERLOO - Visite guidée (par et pénétre du Brabant auto-indimoneurs) Départ GB à 9h00.

Vend. 14 LASNE NATURE réunion de coordination pour préparation: Opération LASNE PROPRE et LIBERONS NOS SENTIERS de 23h (Centre Culturel de Maransart à 20h).

Sam. 13 GENVAL - Visite guidée ARAIGNEES à la grande Bruyère de Maransart. Guide Mr. M. Vermeux. Départ St. Montlégny. Méridien. Payant.

Sam. 15 WAVE - Nuit des longs baisers... (sans tabac) Wavre, "Entrez... sur un lit... il fait chaud!".

Mardi 18 LASNE NATURE - Réunion mensuelle. Centre Culturel de Maransart à 20h.

Dim. 22 LASNE NATURE - Opération LASNE PROPRE et LIBERONS NOS SENTIERS en collaboration avec l'Association pour la Défense des Sentiers, rivières et sources. Départ 20h. Parking route de l'Etat (entre anciennes gare Ayvillers-Maransart et rue de l'Abbaye) Apporter sacs poubelles, gants, botes...

OCTOBRE:

Jeudi 4 LASNE - Réunion Association Défense Sentiers, Centre Sportif de Lasne à 20h.

5/6/7 BELGIQUE - Week-end avec vulfisme. Trains, trains, bus quasi gratuits. Labours 2 jours tous courriers bruyants et polluants au garage. 2 jours d'air pur et de calme.

Sam. 20 LASNE NATURE - Promenade Champigngnis sous la conduite de Madame BÉRET mycologue. Départ 9h, en face de l'Eglise de Lasne.

Sam. 27 LASNE NATURE - Promenade ornithologique: L'œil des oiseaux. Départ du parking de l'Eglise de Costure-St-Germain 30 minutes avant le lever du soleil soit 7 heures, nouvelle faune d'hiver. Guide: Baron R. de Mévius.

Les visites guidées de Lasne Nature sont totalement gratuites. Cela ne doit pas être vu comme excuse de ne pas participer à nos actions, qui nous permettent de fonctionner. Merci de votre soutien.

et en premier, Lasne Nature vous annonce le grand "SALON DE LA POLLUTION" du 6 au 11 mars 1991 au Centre Aérospat. Toutes les pollutions... et les moyens de les combattre. Infos 63314 38 06.

### Une Commune propre

Le dimanche 23 septembre est la journée de l'ENVIRONNEMENT

Le groupe PROPRETE et BRUIT de LASNE NATURE vous propose de participer à une journée de nettoyage de quelques coins de la commune et de libération de sentiers.

Rendez-vous à 10 heures au Jeu de balle/ Parking situé le long de la route de l'Etat entre la rue de l'Abbaye et l'ancienne gare de Maransart.

Venez-y avec des sacs poubelle et munissez-vous de gants, changez vos botes. Téléphonnez-nous si vous pouvez nous rejoindre avec votre véhicule. Tel: 633.30.24 ou 633.38.16.

De notre côté, nous demandons à l'Administration communale de mettre des moyens de ramassage à notre disposition. Une réunion de préparation et de coordination est prévue le vendredi 14 septembre au Centre Culturel de Maransart à 20 heures.

Le problème de la propreté est simple et complexe tout à la fois. C'est par les enfants que le travail doit commencer. Si les enfants prennent l'habitude de ne pas jeter l'impureté ou papiers, cannettes, sacs de toutes sortes et surtout s'ils entraînent leurs parents à faire de même, un grand pas sera accompli.

## Y-a-t'il un équipage aux commandes de la Commune ?

(suite de la page 1)

noirs » de la commune dans différents domaines. Encore faudrait-il que ceux-ci soient pris en charge rapidement. Certaines communes ont mis en application une identification des « points noirs » par smartphone. L'application mobile s'appelle BetterStreet. Avec un smartphone, en moins de 30 secondes, toute personne, bourgmestre, échevin, gardien de la paix ou citoyen peut signaler un problème, faire une suggestion ou féliciter sa commune au moyen d'une photo géolocalisée. En quelques clics le tour est joué. Les mesures réparatrices peuvent être prises immédiatement. Encore faut-il le vouloir

et s'en donner les moyens. Une commune « riche » ne le pourrait-elle pas ? Alors que nous vivons à l'heure de la communication facile, Lasne reste au Moyen Âge.

Réveillez-vous dans le poste de pilotage, montrez-nous que vous êtes à la manœuvre, que vous vous donnez les moyens d'aller vers la modernité et la réactivité ! Répondez à vos interlocuteurs, agissez sur le terrain, protégez notre patrimoine. L'atterrissage est dans moins de quatre ans.

W. Calleeuw

# Quel avenir pour l'Arctique ?

Il y a tout juste un an, Lasne Nature nous invitait à une mémorable soirée consacrée à la découverte de l'une des plus fascinantes régions du monde : le pôle Nord.

Il y était largement question des dangers qui pèsent sur l'Arctique, zone convoitée par des industries destructrices qui rêvent d'y exploiter les ressources minérales et halieutiques, au risque de provoquer des catastrophes écologiques majeures.

Un an plus tard, la question se pose : comment la situation a-t-elle évolué ?

Yeb Saño, Commissaire au Changement Climatique des Philippines, profondément ému lors d'un voyage aux confins de la banquise et sur les magnifiques glaciers autour de Svalbard, tire la sonnette d'alarme :

« Ce que nous pouvons voir à l'heure actuelle en Arctique risque de disparaître à jamais. Déjà au cours des sept dernières années, la couverture de glace a été la plus basse jamais enregistrée et cette année 2014 est sur le point de s'inscrire, à son tour, sur cette funeste liste. Les répercussions sont sérieuses. Le déclin continu de la banquise arctique peut engendrer des conséquences fatales pour notre planète. Il est clair que l'empreinte humaine a profondément altéré la Terre d'une façon que nous n'avions pas imaginée. La tendance est tellement évidente : les glaces de l'Arctique disparaissent sous nos yeux et notre génération risque d'être la seule à encore voir l'Arctique gelé, comme ce devrait être le cas.

Sauver l'Arctique, c'est sauver notre planète. Sauver l'Arctique, c'est prévenir des impacts catastrophiques que le monde pourrait subir. »

Dernier espace naturel encore quelque peu préservé, l'Arctique est un enjeu géostratégique majeur pour demain. Les convoitises économiques et politiques y sont devenues nombreuses et pressantes.

Sur le terrain, la situation continue à se détériorer. Au Groenland, par exemple, la Nasa a relevé cette année une fonte de la calotte glaciaire de 97 %, niveau jamais enregistré auparavant. Cette fonte a permis à une vingtaine de compagnies, comme Shell, GDF Suez ou Statoil, d'explorer des zones ainsi rendues accessibles, en vue d'y exploiter du gaz et du pétrole.

Pendant bien trop longtemps, la

communauté internationale a laissé le sort de cette région entre les mains des cinq états côtiers, regroupés dans le Conseil de l'Arctique (États-Unis, Canada, Danemark, Russie, Norvège). Malheureusement, ces états n'ont aucunement pris leurs responsabilités dans la préservation de l'Arctique, ils en ont plutôt organisé le pillage !

Quelques acteurs extérieurs à la région (Chine, Corée du Sud, Singapour, Allemagne) viennent maintenant se confronter aux intérêts locaux dans la course aux hydrocarbures et développement de nouvelles routes maritimes rendues possibles par la fonte des glaces.

Il y a déjà de nombreux exemples des dégâts causés par cette ruée vers les énergies fossiles sous les glaces polaires.

empoisonne l'écosystème.

Face à ce désastre annoncé, la communauté internationale continue à se mobiliser. Un sondage international réalisé par RIWI, dans 30 pays répartis sur tous les continents, a révélé que 74 % de la population mondiale est favorable à la création d'une zone naturelle protégée autour du Pôle Nord.

Le 18 septembre 2014, la pétition « Save the Arctic » réunissant 6 millions de signatures a été remise au Secrétaire Général de l'ONU, Mr Ban Ki Moon. Les signataires demandent la création d'un sanctuaire de la vie marine où toute activité industrielle serait interdite.

Cela permettrait de protéger l'un des écosystèmes les plus fragiles au monde, la maison des narvals,

des ours polaires, des oiseaux de mer... Comme dans le cas de l'Antarctique, la création d'un tel sanctuaire laisserait cette zone accessible pour des expéditions scientifiques.

D'autre part, plus de mille personnalités influentes venant de tous les coins de la planète et appartenant à des sphères diverses : politique, culturelle, artistique, religieuse... ont signé la

**« Déclaration internationale sur l'avenir de l'Arctique »** dont voici la conclusion :

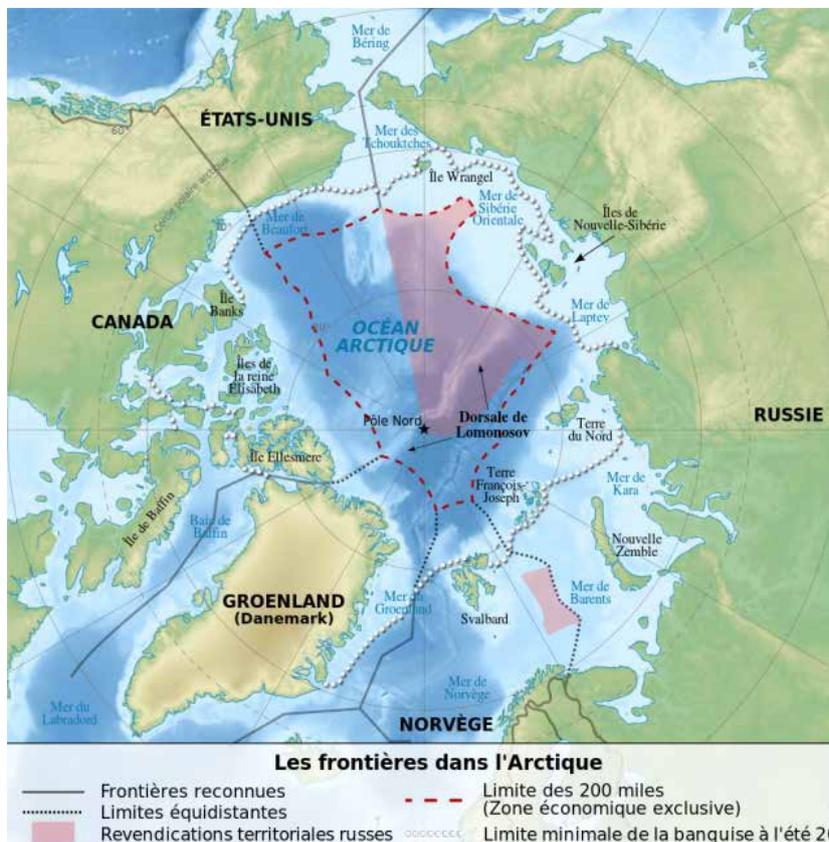
« Notre démarche envers l'Arctique aura des répercussions sur le jugement que les générations futures porteront sur cette période dans l'histoire de l'humanité. Nous estimons dès lors que protéger cette région tout en assurant le maintien de sa prospérité constitue

une priorité planétaire qui nécessite une réaction politique exceptionnelle ».

Espérons que cette mobilisation portera ses fruits et que toutes ces voix seront entendues lors des prochaines réunions du Conseil de l'Arctique ainsi qu'au Sommet des Nations-Unies sur le climat qui se tiendra à Paris en 2015.

D. Morissens

1. « L'Arctique en danger », 29 novembre 2013
2. « Se battre pour l'Arctique ? Bien sûr que ça en vaut la peine », 16 septembre 2014
3. RIWI, Institut de sondage canadien : « Global opinions on an Arctic Sanctuary »
4. actforarctic.org



Dans le nord de la Mer de Barents (Norvège), l'exploration a commencé par une étude sismique à l'aide de sons extrêmement puissants qui traversent l'océan sur des milliers de km et se révèlent très perturbants pour le rorqual commun, la baleine de Minke, la baleine à bosse... qui vivent dans la région.

Dans le nord de la Sibérie, les Russes construisent le port de Sabetta, qui doit leur donner un accès direct à l'Arctique. La région où le port est implanté est particulièrement vulnérable sur le plan écologique. Les opérations de dragage engendrent des nuisances sonores fatales pour les mammifères marins ainsi qu'une pollution par les métaux lourds qui



## Quel avenir pour le vélo en Wallonie ?

À la demande du Service Public de Wallonie, Département de la stratégie de la mobilité, Direction des impacts économiques et environnementaux, un rapport intitulé « Évaluation économique de la pratique du vélo en Wallonie » vient de sortir.

La conclusion nous apprend que :

La pratique du vélo a un ratio bénéfices/coûts sociétaux élevés. Les bénéfices dépassent de cinq à douze fois les dépenses dans le cas d'une politique volontariste d'augmentation de l'usage du vélo.

Cette politique volontariste se traduirait par une augmentation significative de sa part modale pour atteindre 10 % des déplacements totaux en 2030.

L'utilisation du vélo crée également une

activité économique importante : 4000 emplois à l'horizon 2030. La vente, la réparation et l'entretien du vélo nécessitent quatre fois plus d'emplois pour chaque million de chiffre d'affaires que le secteur automobile. L'usage du vélo est également bénéfique pour l'économie locale puisque les cyclistes dépensent plus dans les commerces locaux que les automobilistes. Selon les règles de bonne gouvernance,



il semble donc tout à fait logique d'intensifier une politique volontariste de promotion du vélo avec un accent particulier sur l'amélioration de la sécurité subjective et objective des cyclistes, par des investissements au moins égaux à ceux de nos voisins.

Pour prendre connaissance de l'entièreté du résumé, consultez le lien <http://mobilite.wallonie.be/news/le-velo--tout-bon-pour-le-conomie;jsessionid=C00EAE7027803EDD9E337B2BB9B1E0B3>

## Je passe l'hiver en bonne santé !

La période hivernale rime souvent avec refroidissement, fatigue et parfois même grippe. Parmi les nombreuses huiles essentielles qui peuvent vous aider, en agissant dès les premiers symptômes soit de fatigue soit grippaux, il en est une qui a ma préférence. C'est l'**huile essentielle Ravintsara**, d'origine malgache et qui est dotée de propriétés exceptionnelles.

L'huile essentielle Ravintsara (Cinnamomum camphora à cinéole) a une action antivirale extrêmement puissante tout en étant anti-infectieuse, antibactérienne, immunostimulante, expectorante, énergisante et ré-équilibrante... De plus elle vous donnera un coup de fouet au lever en cas de fatigue, tout en vous aidant à trouver le sommeil le soir au coucher.

**Usage :** Dilution 30 gouttes d'huile essentielle dans un flacon de 30ml d'huile végétale de noyau d'abricot ou de macadamia.

En prévention, ou si vous sentez une baisse d'immunité, appliquer ce mélange en massage sur la colonne vertébrale, le thorax, les poignets et la voûte plantaire matin et soir.

Si vous êtes « grippé », répéter le massage ci-dessus 4 à 5 fois par jour pendant toute la durée de l'épisode grippal.

**Contre-indications :** pour les femmes

enceintes et allaitantes, les enfants de moins de trois ans et les personnes avec des antécédents d'ulcères.

Il est important de bien se laver les mains après avoir manipulé des huiles essentielles. Préférez des huiles essentielles biologiques certifiées.



Par ailleurs, pour augmenter les chances de rester en bonne santé, augmentez votre consommation d'**ail** (cru ou cuit, mais toujours frais) pour ses vertus antiseptiques majeures et très larges. Vous pouvez aussi augmenter votre apport en **vitamine C** (acide ascorbique) qui incite le système immunitaire à fabriquer davantage de lymphocytes T, lesquels attaquent et détruisent un grand nombre d'agents pathogènes, surtout si vous avez de la fièvre (pour assimiler la vitamine C, consommez de préférence les fruits et légumes frais).

Et finalement intégrez dans votre alimentation davantage d'**épices et d'aromates** qu'à l'accoutumée, car elles ont de surprenantes vertus stimulantes, anti-oxydantes et antiseptiques (anis étoilé, cannelle, cardamome, curcuma, gingembre, girofle, muscade, paprika, piment, safran...).

Valérie Régnier

**Remarque :** les recommandations de cet article ne vous dispensent pas de consulter votre médecin traitant

## Petites nouvelles de la photothèque de la réserve du Ru Milhoux

Ainsi que vous pourrez le constater ci-dessous, l'inventaire photographique de la biodiversité de la réserve du Ru Milhoux progresse bien.

À la fin octobre, la photothèque comportait 180 espèces différentes et 427 photos.

Il y a ainsi 64 espèces de fleurs photographiées, 21 d'oiseaux, 58 d'insectes et 12 d'arbres ou arbustes...

Il reste encore énormément d'espèces de plantes ou d'animaux à photographier, et pour progresser plus vite, il nous faudrait des nouveaux photographes.



N'hésitez pas à faire appel à vos amis ou connaissances amateurs de nature et de photos. Je me ferai un plaisir de leur faire visiter la réserve.

Pour rappel, l'objectif est d'illustrer la biodiversité que l'on peut rencontrer mois par mois dans la Réserve.

Si vous souhaitez plus d'information à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

Th.Rolin

## Appel à l'aide

Protéger les grenouilles, tritons et crapauds qui traversent la route de la Marache en mars prochain implique d'être chaque soir sur le terrain. Dès la tombée du jour tout ce petit monde se retrouve sur la route en même temps que les automobilistes : dix voitures par heure tuent 18 % des crapauds !



Nous avons besoin de volontaires pour ramasser les batraciens, les déterminer, les compter, d'abord avec notre aide et puis, si possible, sans nous. En effet, l'important n'est pas d'être très nombreux à un moment donné mais d'être là, par petits groupes successifs, pour assurer une plus longue présence sur le terrain.

Si vous voulez protéger notre nature de cette manière, contactez-nous par mail [batraciens@lasne-nature.be](mailto:batraciens@lasne-nature.be) ou par tél. 02.354.24.12 ; nous vous en remercions déjà.

N.M. Cellule Batraciens.

# LA BELGIQUE A LA 5ème PLUS GROSSE EMPREINTE ECOLOGIQUE/HABITANT

**Le WWF vient de publier son dernier rapport « Planète Vivante ». Parmi les messages clés il y a la perte de 50 % des populations d'espèces de vertébrés en 40 ans !**

L'empreinte écologique de l'humanité (et en particulier l'empreinte carbone) continue à augmenter inexorablement.

Et parmi les pays qui ont la plus grosse empreinte écologique par habitant, nous trouvons... la Belgique au 5e rang : **si chaque personne dans le monde avait le même mode de vie qu'un Belge, nous aurions besoin de 4,3 planètes.**

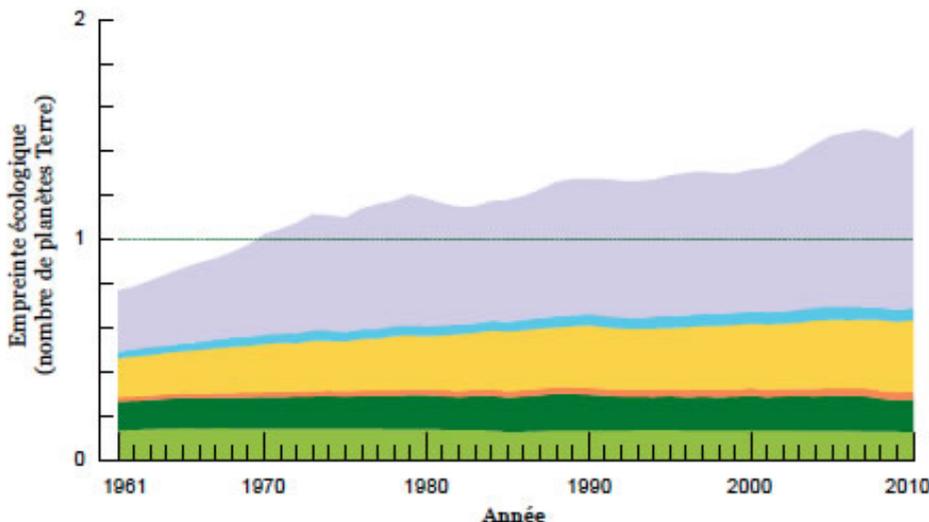
Cette particularité a déjà été expliquée

Il s'agit d'un domaine pour lequel les citoyens peuvent agir de manière directe. Chacun d'entre nous peut décider de consommer moins et de consommer mieux. Par exemple, en faisant le choix de manger plus souvent végétarien, d'acheter davantage de légumes et fruits de saison, de privilégier les poissons labellisés MSC ou ASC, d'utiliser les transports en commun autant que possible, de mieux isoler votre logement ou encore de choisir des fournisseurs d'énergie verte pour votre consommation d'électricité, vous avez un impact positif direct sur l'environnement. De plus, en adoptant certains comportements écologiques, non seulement vous ajoutez votre pierre à l'édifice, mais vous

l'énergie et protéger l'environnement, d'autant plus que la Belgique a un fort potentiel en matière d'économies d'énergie. À titre d'exemple, si une partie des subsides destinés aux combustibles fossiles était utilisée pour les économies d'énergie, cela permettrait d'isoler 200.000 foyers en moins de 5 ans.

• **Instaurer une gouvernance équitable des ressources** : partager les ressources disponibles, faire des choix justes et qui tiennent compte de l'impact écologique, mesurer le succès au-delà du PIB.

Voir en ligne : Voir le rapport complet ou un résumé, sur le site du WWF



**Figure 3 : décomposition de l'Empreinte écologique.**  
L'empreinte carbone représente plus de la moitié de l'Empreinte écologique globale totale (Global Footprint Network, 2014).



dans un précédent dossier (<http://www.ecoconso.be/Empreinte-ecologique-et-empreinte>) aussi concentrons-nous sur les solutions !

Le WWF propose 5 pistes de solutions :

• **Préserver le capital naturel** : restaurer les écosystèmes endommagés, étendre de manière significative les zones protégées et mettre fin aux pertes d'habitats prioritaires

• **Produire mieux** : réduire la quantité de matières premières utilisées et la production de déchets, gérer les ressources de manière durable et développer la production des énergies renouvelables

• **Consommer moins et mieux** : à travers un mode de vie à faible empreinte écologique, l'utilisation d'énergie durable et une consommation alimentaire plus saine.

envoyez également aux producteurs, aux gouvernements ainsi qu'à votre entourage le message suivant : la préservation de l'environnement compte pour moi !

• **Réorienter les flux financiers** : valoriser la nature, tenir compte des coûts sociaux et environnementaux, soutenir et récompenser la conservation et gérer durablement les ressources.

Une étude menée par Eneco et le WWF montre qu'en 2010, plus de 70 % des subsides belges destinés aux énergies ont été attribués aux énergies fossiles et au nucléaire. En comparaison, la même année, seulement 6 % des subventions ont été dédiées aux économies d'énergie. Ce pourcentage a certainement encore diminué depuis que le gouvernement fédéral a supprimé les aides fiscales aux économies d'énergie en 2011. Ces décisions sont inappropriées compte tenu de l'importance des économies d'énergie pour diminuer les coûts de

## COTISATIONS

**Vous avez dans les mains le 100ème numéro de notre bulletin LASNE NATURE, publié régulièrement depuis bientôt 25 ans.**

**Cela n'est possible que grâce à votre soutien par le versement annuel de votre cotisation.**

**La cotisation, valable 12 mois, est au minimum de 10 € à verser au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.**



# Quelles graines pour quels oiseaux ?

L'hiver, la vie est dure pour les oiseaux sédentaires ou venus du Nord : les ressources alimentaires (insectes, baies, semences...) deviennent plus rares, la neige, le verglas et le raccourcissement des journées rendent difficile la recherche de la nourriture. Vous pouvez les aider en installant des mangeoires et des abreuvoirs dans votre jardin ou sur votre balcon.



Les oiseaux ont besoin d'aliments riches en glucides et en graisses pour résister aux longues nuits froides. Selon les espèces que vous souhaitez nourrir, vous pouvez distribuer des miettes, du fromage, des fruits, des matières grasses ou des graines.

## Quelques conseils utiles

- Choisissez des graines de qualité, n'ayant pas subi de traitement aux pesticides
- Commencez la distribution des graines par grand froid
- Une fois la distribution commencée, il est important de ne pas l'interrompre jusqu'à la fin de la période difficile
- La matinée et la fin d'après-midi sont les moments les plus propices à la distribution des graines
- Essayez de distribuer la nourriture à des heures régulières
- Il ne faut pas distribuer de trop grandes quantités de graines en même temps car elles risquent de s'humidifier
- Il faut éviter de distribuer les graines dans des endroits accessibles aux chats (ou à proximité d'endroits où ceux-ci pourraient se placer en embuscade)
- Proposez différents points de nourrissage pour éviter les disputes
- Soyez patient : cela peut prendre un peu de temps avant que les oiseaux du voisinage ne découvrent votre point de nourrissage
- Nettoyez régulièrement les mangeoires et les endroits où les graines non consommées ou les débris s'accumulent
- Distribuez des graines dans des mangeoires à silos pour les petites espèces acrobatiques comme les mésanges, mais aussi sur des plateaux

voire au sol (s'il n'y a pas de danger) pour les autres espèces comme les moineaux ou les pinsons

- Les cacahuètes sont intéressantes, notamment pilées, mais il faut s'assurer que celles que vous achetez ne contiennent pas d'aflatoxine, une mycotoxine produite par des champignons proliférant sur des graines conservées en atmosphère chaude et humide

- Évitez de distribuer les graines dans des filets accrochés en hauteur, les oiseaux pouvant se prendre les pattes dedans

- Certaines espèces ne mangent pas de graines, notamment les espèces frugivores comme les merles ou les grives : pensez aussi à eux en leur donnant d'autres types de nourriture

- Pensez à fournir des matières grasses (lard non salé, gras de jambon, margarine, suif) pour les espèces insectivores comme l'Étourneau sansonnet ou l'Accenteur mouchet

- Si vous ne voulez attirer que de petites espèces, évitez les mélanges mixtes contenant des céréales, appréciées des pigeons et tourterelles

- Évitez de distribuer du pain autrement

que sous la forme de miettes

- N'oubliez pas aussi de fournir un point d'eau, que vous renouvellez régulièrement à cause du gel (ne rajoutez ni alcool ni anti-gel) : les oiseaux ont besoin de boire et de se laver, même par grand froid (les plumes propres améliorent l'isolation par grand froid).

Source : <http://www.ornithomedia.com/pratique/conseils/quelles-graines-pour-quels-oiseaux-00119.html>



Graines	Espèces
Tournesol	Mésanges, pics, geais, chardonnerets, sittelles, pinsons, verdiers, bouvreuils, gros-becs
Carthame des teinturiers ou faux safran ( <i>Carthamus tinctorius</i> )	Mésanges, Avantage: les écureuils, les étourneaux et les geais ne les mangent pas.
Millet ou Eleusine ( <i>Eleusine coracana</i> ) et proso millet ( <i>Panicum miliaceum</i> )	Oiseaux se nourrissant au sol: moineaux, bruants, tourterelles, accenteurs, bouvreuils
Chênevis (chanvre), alpiste, navette ou pavot (à mélanger à d'autres graines plus nourrissantes)	Chardonnerets, bruants
Niger ou Nyger (graines de <i>Guizotia abyssinica</i> ou <i>Guizotia oléifère</i> )	Mésanges, sittelles, sizerins, bec-croisés, ... Les chardonnerets et les tairns en raffolent
Cacahuètes décortiquées, non salées concassées (existent aussi en "gâteaux")	Rougegorges, accenteurs, mésanges, verdiers, pics, sittelles, étourneaux
Amandes	mésanges, pics
Noisettes	mésanges, pics
Mais concassé	Merles, pigeons, tourterelles, corneilles, moineaux
Céréales (orge, blé, avoine)	Espèces se nourrissant au sol: pigeons, tourterelles, moineaux, merles, moineaux, bruants,

## Courrier des lecteurs : «Extension du champ de bataille de Waterloo»

Voici quelques mois, nous étions invités à donner notre avis sur l'extension du site classé du champ de bataille de Waterloo. Le sujet est toujours « sensible » puisque des avis divergents se sont exprimés lors de l'enquête. Un lecteur nous donne son point de vue, dont nous publions de larges extraits ci-dessous.

« Au printemps 2014, le gouvernement wallon a renouvelé sa proposition antérieure d'élargir la zone classée en mars 1914 (535 ha, dont 270 à Lasne) du champ de bataille de 1815 à Lasne, Waterloo et Braine-l'Alleud pour y ajouter la zone des combats franco-prussiens (658 ha, dont 578 à Lasne, principalement à Plancenoit) ; ce qui porterait la zone classée à 1.193 hectares (dont 848 à Lasne). En effet, ces combats franco-prussiens furent décisifs pour l'issue de cette bataille du 18 juin 1815 et l'avenir de l'Europe. Et, à l'approche de son 2ème centenaire, il importe de remédier à l'absence gênante de la zone franco-prussienne dans le classement de 1914.

Lors de la 1ère proposition d'élargissement du gouvernement wallon, les autorités communales concernées (Braine-l'Alleud, Lasne et Waterloo), avaient donné des avis négatifs suite aux protestations d'agriculteurs et d'habitants de ces 535 hectares (en majeure partie agricoles), irrités par des contraintes urbanistiques exagérées. Et dans le cadre de l'enquête de 2014, les autorités communales concernées ont renouvelé leur avis négatif, plutôt que d'aborder les différents aspects de la problématique. Néanmoins, la question reste en suspens jusqu'à ce que le nouveau gouvernement wallon se décide trancher la question.

**Après réflexion, en tant que Lasnois, je me déclare tout à fait favorable à cet élargissement de la zone classée en 1914 pour y inclure la zone des combats franco-allemands pour trois raisons :**

1. **L'environnement :** les Lasnois ont la chance d'avoir sur leur territoire 578 hectares que le Gouvernement wallon propose de classer et d'ainsi les maintenir tels quels (agriculture ou habitat), ce qui permettrait de tripler leurs 270 hectares classés en 1914 et d'ainsi bénéficier sans frais et définitivement d'un espace vert de 1.200 hectares améliorant leur qualité de vie et leur santé : refuser cette chance d'améliorer notre environnement sans coût ni préjudice pour quiconque serait absurde et pénaliserait à terme les Lasnois et autres voisins concernés, avec le risque accru d'un nouveau code wallon d'urbanisme moins contraignant !

2. **La plus-value immobilière :** alors que les autorités lasnoises multiplient les permis de bâtir, que Lasne est en voie d'urbanisation et que son caractère rural disparaît

3. **peu à peu, l'élargissement de la zone classée du champ de bataille proposé par le gouvernement wallon est une chance exceptionnelle de sauvegarder 578 hectares de notre commune, encore principalement agricoles.** À terme, ces 1.200 hectares classés du champ de bataille seront si exceptionnels dans les environs de Bruxelles qu'ils contribueront à une qualité de vie de plus en plus rare et recherchée, et donc à une plus-value des biens immobiliers à Lasne. Il serait absurde de refuser ce classement gratuit, inoffensif et bénéfique, tant pour la qualité de vie des Lasnois que pour la plus-value de leur patrimoine !

4. **La mémoire :** la bataille du 18 juin 1815 entre Plancenoit, Hougoumont et La Papelotte

coûta la vie à 50.000 Européens en un jour et constitue un tournant majeur dans l'histoire de l'Europe : elle mit fin à une dictature et une guerre qui ravagea le continent de Lisbonne à Moscou durant quasi 20 ans, et elle fut suivie d'un demi-siècle de paix, ce qui était tout à fait exceptionnel. Alors que le monde entier en reste conscient et que de nombreuses personnalités étrangères viendront célébrer le bicentenaire de cette bataille, est-il imaginable que nos autorités locales, sans raison pratique ni financière :

- renoncent à la préservation des 500 hectares où les Prussiens portèrent le coup décisif à cette dictature et cette folie guerrière ?  
- se discréditent en négligeant cette partie névralgique d'un site historique d'intérêt mondial dont ils ont la gestion et en galvaudant les valeurs que celui-ci incarne sur les cinq continents ?

**Les arguments des opposants à cette extension de la zone classée sont incontestables, mais pas irrémédiables.**

Certaines contraintes imposées par ce projet sont trop tatillonnes, tant pour les agriculteurs que pour les habitants, et une concertation entre la région et des représentants locaux devrait permettre d'y remédier, notamment par un allègement raisonnable de ces contraintes et un délai abrégé de réponse de l'administration au-delà duquel les demandeurs bénéficient d'un accord tacite. **Grâce à une concertation remédiant au manque de dialogue et à des contraintes excessives, le projet d'extension de la zone classée ne pénalisera personne et offrira à terme une plus-value à l'environnement et au patrimoine des Lasnois et autres voisins du champ de bataille.**

**En conclusion, pour les Lasnois :**

- l'élargissement de la zone classée du champ de bataille de 1815 est tout à fait raisonnable, gratuit et bénéfique matériellement et moralement ;
- son abandon est absurde et porte à terme préjudice à leur santé et à leurs intérêts matériels et moraux ;
- il y a lieu d'obtenir :
  - des autorités communales une concertation avec les administrations concernées et une consultation officielle des Lasnois sur cet élargissement ;
  - des autorités régionales : une simplification et une accélération des contraintes excessives du projet initial, puis l'adoption de cet élargissement bénéfique à terme pour les Lasnois et autres voisins du champ de bataille de 1815.»

MW 30 septembre 2014

NDLR : Vous pouvez relire la position de Lasne Nature sur ce dossier dans le n°98 de juin 2014.



## A propos du petit patrimoine lasnois

Une lueur d'espoir dans le délabrement de nombreuses chapelles.



Deux d'entre elles ont fait l'objet de restauration. Nous nous en réjouissons et en remercions les initiateurs.

Il s'agit de la borne-potale du Vieux Bon Dieu de Gembloux à Ohain (angle chemin de Strins - route de Renipont) et de la chapelle Notre-Dame de Hal (photo

ci-dessus) et Saint-Roch à Maransart, rue de Colinet (photo ci-contre).



La première trouve son origine dans le culte du Bon Dieu de Gembloux qui s'est répandu à partir de 1653 suite à un miracle survenu en l'abbatiale cistercienne de ce lieu.

La statue du Christ flagellé s'est soudainement mise à saigner alors que l'on voulait la déplacer. Ce phénomène attira immédiatement grand nombre de pèlerins et les chapelles en l'honneur du Vieux Bon Dieu de Gembloux se multiplièrent.

La niche de notre borne-potale abritait autrefois une statue éponyme dont il existe une copie datant des années 1950. Il serait judicieux d'y replacer un moulage de celle-ci afin de rendre toute sa signification à la dédicace de cette chapelle.

La deuxième est dédiée conjointement à Notre-Dame de Hal et à Saint-Roch, deux figures particulièrement honorées dans nos régions.

Inséparable de son chien, Saint Roch, en costume de pèlerin, était invoqué lors d'épidémies (peste, choléra) ou de maladies de peau.

Notre-Dame de Hal, la Vierge noire, faisait l'objet d'une vénération particulière principalement lors du passage de ces processions devant ces reposoirs fleuris.

Les photos ci-dessous montrent les chapelles après restauration.

Françoise Bortels





# Les chemins et sentiers de Lasne (10)

## Sentier n° 22 (Couture) « des Bruyères »



Nos sentiers ont de tout temps servi de voies de communication entre villages et hameaux. Le sentier dont nous allons parler dans ce bulletin a servi et sert toujours à relier les 2 parties du village de Couture-St-Germain séparés par le bois de Couture. Il a aussi été utilisé un long moment, comme l'explique Désiré Denuit dans son livre « Vie d'un village », pour permettre aux écoliers de Couture village de rejoindre leur école, quand après de multiples déménagements, celle-ci s'est installée (peu après 1860) à Sauvagemont (où se trouve l'actuelle école maternelle de Couture).



De l'église de Couture, remontons la rue du Village sur 300m (nous pouvons aussi prendre la rue de la Cure plus « bucolique ») pour trouver la bifurcation « Cimetière » vers la droite.



Nous nous trouvons rapidement à une



bifurcation :

- vers la gauche part le sentier des Bruyères qui longe un moment le mur du Cimetière
- vers la droite part la superbe « drève du château », allée de tilleuls menant à la porte de Grâce de l'Abbaye

Suivons donc le sentier des Bruyères (que les anciens appelaient « les Tiènes »). Désiré Denuit en disait : « c'est un chemin tout en montées et en descentes, tantôt argileux, tantôt sablonneux, bordé de bruyères, de sapins, de fougères et de ces aïnelles que nous appelons myrtilles ... ».

Rapidement nous nous retrouvons en forêt et, après une belle descente, croisons une vallée naissant au mur de l'abbaye. Nous pouvons y admirer un autre bel alignement d'arbres.



Le sentier remonte ensuite, serpente dans un environnement superbe et croise la route d'Aywiers.

La suite est une belle et assez sportive



descente, (en partie le long d'une propriété



dont on se demande comment elle a pu s'installer là !), qui nous amène à la rue de la Croix Roland et ses étangs.



Nous avons parcouru environ 1km depuis la rue du Village et pouvons si nous le voulons retourner à notre point de départ via la rue de la Croix Roland et la rue du village, ou poursuivre comme les écoliers du temps jadis jusqu'à l'école maternelle de Couture où l'on arrive de nos jours... en voiture.



Philippe Dewael

## La promenade du 12 octobre

Beau temps au rendez-vous ce matin. Une petite vingtaine de promeneurs sont présents au départ place de Ransbeck. L'occasion d'explorer le nord de la commune jusque Gaillemarde.

En chemin, quelques explications sont données sur la problématique des sentiers n°71 et 73 que nous parcourerons sur plusieurs tronçons.



Au retour, nous sommes moins nombreux ! C'est que certains se sont arrêtés en cours de route pour ramasser les nombreuses pommes tombées sur le chemin, et qui ne seront pas perdues pour tout le monde...

# Regardons nos Batraciens

## La vie dans les bois.

Dès qu'ils ont quitté leur étang de reproduction, les grenouilles, crapauds et tritons cherchent un endroit humide, protégé du vent et du soleil excessif.

En effet leur peau non protégée par des poils, comme les Mammifères, ou des plumes, comme les Oiseaux, est mince et très sensible au dessèchement. Finement vascularisée elle permet le passage de l'oxygène extérieur et fonctionne comme appareil respiratoire, plus efficace d'ailleurs que leurs poumons. Elle est en permanence humectée d'un mucus sécrété en plus grande abondance lorsqu'il fait sec ; si la sécheresse perdure l'animal s'enfonce dans le sol ou tout autre cachette.

Le **crépuscule et la nuit** leur conviennent mieux et ils sont plus actifs à ce moment. Comme chez beaucoup d'animaux nocturnes les organes des sens bien développés permettent la localisation des proies : ils ont une bonne ouïe (on distingue le tympan de l'oreille à la surface de la peau), une bonne vue nocturne car la pupille, presque fermée à la lumière du jour, se dilate fortement la nuit, un odorat très fin leur permettant de localiser les mares et d'y reconnaître le type de végétation et un toucher très sensible.



**Grenouilles et crapauds** chassent à l'affût et restent immobiles en attendant qu'une proie passe à leur portée ou se dépose près d'eux : en un éclair ils propulsent leur longue langue gluante sur elle (photo ci-dessus) et la ramène dans la bouche ; ils n'ont que peu ou pas de dents et avalent donc rapidement la proie.

**Les tritons** se nourrissent surtout dans les mares et autres points d'eau ; ils n'ont pas de langue protractile mais saisissent leurs proies dans leurs puissantes mâchoires munies de petites dents ; ils prennent ainsi des libellules, des chenilles ou autres insectes tombés à l'eau, des têtards, des petits poissons...

Le régime alimentaire des grenouilles et crapauds et donc leur utilité dans l'équilibre des espèces ne se limite pas aux insectes, dont nous reparlerons plus tard, mais comprend aussi, par exemple, les cloportes et les mille-pattes.

**Les cloportes** (photo) sont des crustacés,



rare crustacés terrestres ; ils fuient la lumière (=lucifuges), sont actifs la nuit, se cachent sous les pierres, sous les écorces, les branches tombées et vivent en groupes familiaux, la femelle gardant les petits dans une poche « marsupiale » jusqu'à la fin de leur développement. Ils sont très utiles car ils se nourrissent de débris végétaux et

enrichissent ainsi le sol... vous pouvez en mettre dans le compost.

**Les mille-pattes** ou myriapodes n'ont jamais mille pattes mais peuvent en avoir deux paires par anneau et certains ont beaucoup d'anneaux ! Ils vivent dans la mousse, sous les feuilles tombées, dans le sol, comme le **glomérus** (photo) qui se roule



en boule lorsqu'il se sent menacé. L'iuile a un long corps cylindrique (photo), il vit dans



les troncs d'arbres pourris, dans les tiges de certaines plantes, dans les bouses de vache, il se nourrit de petits insectes et de fruits tombés ; il se roule en spirale si on veut le saisir... et on le trouve souvent dans les mots croisés !

N.M. Cellule Batraciens.

## MIEL OU

## VINAIGRE

### Les avaloirs et les caniveaux propres



Nous avons pu observer que les avaloirs et caniveaux des rues de Lasne sont maintenant régulièrement nettoyés par le personnel communal. Que cela continue à l'avenir.

### Accès à la source Ste Wivine (Ohain)

Après des mois d'accès difficile, le petit



sentier 61 d'Ohain, menant à la fontaine Ste Wivine à partir de la rue de l'Eglise St Etienne, est maintenant bien délimité. Merci au riverain.

### Chemin rendu accessible aux cavaliers



Le bois du Chantelet (sur la commune de Genappe) est à nouveau accessible aux cavaliers à partir de la rue du Bois Impérial (Maransart). Des aménagements ont été apportés aux clôtures de la prairie qu'il faut traverser pour atteindre le bois.

### Dossier de la promenade 25

Nous déplorons la lenteur avec laquelle ce dossier est traité par nos dirigeants. Cela fait plus d'une année que le Collège traîne pour prendre position.

### Bientôt une piste cyclable rue de la Lasne



Le chantier d'aménagement des abords de la rue de la Lasne est en cours. Espérons une exécution rapide des travaux et une réalisation rendant les parcours de cette voirie en vélo ou à pied agréable et en sécurité.

### Débalisage défaillant

Domage que certains organisateurs de promenades ne prennent pas le temps d'enlever les balises posées pour l'événement.

Cela donne des supports (poteaux, arbres,...) couverts de papiers, plastiques, agrafes, papiers collants qui se détériorent avec le temps, dégradant l'endroit.



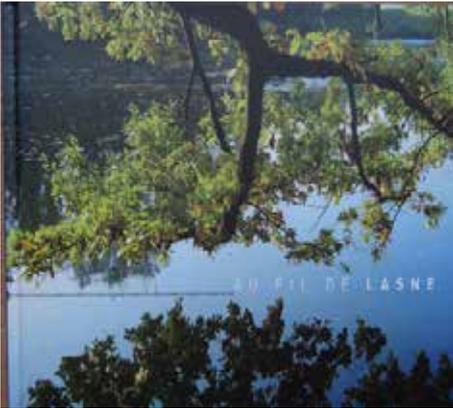


# La boutique de Lasne Nature

## Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

### • «AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 3,85 €.

## Nos sacs en jute

Un sac à provisions en jute, aux dimensions 35 x 42 x 17 cm. Nous vous le proposons au prix de 5 € + frais de port hors Lasne.



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be).

## Nos nichoirs et mangeoires

Les nichoirs et mangeoires sont en bois de sapin non peint.

• **NICHOIR** pour passereaux du genre Mésange : 12 €

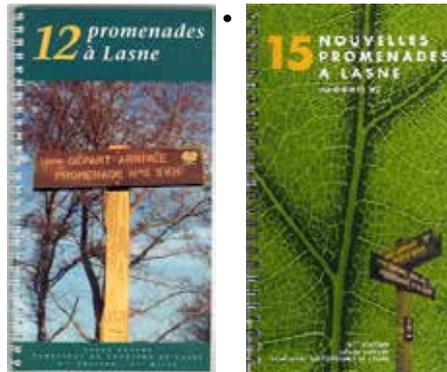
• **MANGEOIRE** à suspendre ou poser : 10 €



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be).

## Nos cartes et guides

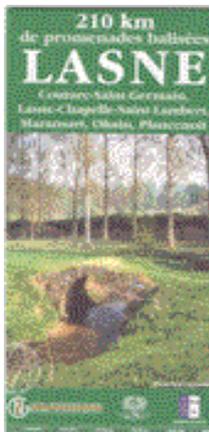
Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis qui viennent vous rendre visite.



**TOPO-GUIDE N° 1**  
«12 PROMENADES À LASNE»

• **TOPO-GUIDE N° 2**  
«15 NOUVELLES PROMENADES»

Prix de chaque topo-guide : 9,50 € + frais d'expédition de 2,31 €. Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 3,85 €.



• **CARTE IGN**  
au 1/10000 «210 km DE PROMENADES À LASNE»

Prix : 7,50 € + frais d'expédition de 1,54 €.

• **CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE**

Carte reprenant tous les noms des chemins et

sentiers de Lasne, avec index.  
Prix copie en noir et blanc : 10 € + frais d'expédition: 2,31 €.

• **CARTES POSTALES EN COULEURS**

la pièce : 0,50 € - par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,77 €.



## Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

• **SACHET DE SEMENCES**  
le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,54 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou [semences@lasne-nature.be](mailto:semences@lasne-nature.be)

## Nos nichoirs inédits

Notre amie Colette Pierson a façonné de ses mains des nichoirs en terre et les a cuits au four. Résultat, autant de merveilles uniques et incomparables. Nous vous les proposons au prix de 50 € la pièce.



Encore une occasion pour offrir un cadeau original, pièce artisanale unique.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be).

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

**BE22 0012 6937 5847**  
de Lasne Nature à  
**1380 LASNE.**



# AGENDA

## DECEMBRE 2014

**Sam 20 Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**  
Entre 9 h et 16 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

**Pas de réunion mensuelle en décembre**

## JANVIER 2015

**Dim 11 Promenade et visite de la réserve du bois de l'Epine** Départ à 10 h face à l'église de Couture Saint Germain. Durée estimée à 2 h. Infos 02 633 27 64

**Sam 17 Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**  
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

**Jeu 29 Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

## FEVRIER 2015

**Dim 8 Promenade** Départ à 10 h face à l'église de Céroux (LLN). Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les autres. Durée estimée à 2 h. Infos 02 633 27 64

**Sam 14 Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**  
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

**Jeu 26 Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

## MARS 2015 (provisoire)

**Sam 14 Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**  
Entre 9 h 30 et 16 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

**Jeu 26 Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.

## Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

**Président :** Willy CALLEEUW : 02 633 24 66

**Secrétariat :** secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

**Trésorier :** Jean MONS 02 633 27 91

**Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire :** Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

**Réserve du Ru Milhoux :** Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou milhoux@lasne-nature.be

**Cellule Mobilité :** mobilite@lasne-nature.be

**Cellule Sentiers :** Philippe DEWAELE : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

**Cellule Eau, pollutions :** eauetpollutions@lasne-nature.be

**Cellule Batraciens :** Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

**Cellule Écoles-Nature :** Monique LOZET : 02 653 22 64 ou lecon.verte@skynet.be

**Cellule Plantes et Semences :** Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

**Rédaction :** Willy CALLEEUW : 02 633 24 66

### Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne  
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**  
E-mail : [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be)  
Site internet : [www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be)

### Comptes en banque :

POUR LES COTISATIONS  
BE31 **0012 3262 3355** de Lasne  
Nature asbl à 1380 LASNE  
POUR NOTRE BOUTIQUE  
BE22 **0012 6937 5847** de Lasne  
Nature asbl à 1380 LASNE

## Les mots croisés de JS

### SOLUTION DU N° 99

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	R	O	G	L	O	D	Y	T	E
2	E	U	C	L	I	D	E		O	U
3	R	A	T	A	G	E		D	U	C
4	M		E	C	O	U	L	E	R	A
5	I		T	E	T	R	A	S		L
6	T	A	S	S	E	S		P	S	Y
7	I	S			R			L	O	U
8	E	P	E	E		C	O	T	A	T
9	R	I	C	I	N			R	E	V
10	E	C	O	N	O	M	I	S	E	S

### GRILLE N° 100

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

### HORIZONTALEMENT

1. Ce caractère de Lasne nous plaît. 2. Usine métallurgique. 3. Plante malodorante – Font partie des activités quotidiennes. 4. C'est un usagé de la route – Guide de bureau – Il excelle. 5. Pic ou grue. 6. Symbole d'un métal – Il contribue à la fertilité de nos jardins. 7. Ardeur – Entre deux lisières. 8. Tombé du ciel – Ne chercha plus. 9. Îles du Pacifique – Fait partie des animaux domestiques. 10. Distance entre deux objets.

### VERTICALEMENT

1. Papillon de nuit nuisible. 2. Le premier à le faire fut Tintin – Étendue d'eau. 3. Transformées – Apporta de l'engrais. 4. Mitraillette – Rivière africaine – Introduit une transition. 5. Plante potagère – Larve d'acarien. 6. Arbrisseau des régions tropicales. 7. Neige éternelle – Barre d'acier. 8. Bout de terrain – À ne pas oublier après le calcul. 9. Se tordra – Boisson. 10. Enlevant l'eau.



## La nature de décembre à février



Durant l'hiver les mésanges peuvent s'ébattre avec bruit dans nos jardins, mais c'est sans compter sur la présence d'un redoutable prédateur attiré par ce tintamarre : l'**Épervier d'Europe** (*Accipiter nisus*). Ce petit rapace possède des ailes larges mais assez courtes et une queue plutôt longue (toujours plus longue que la largeur des ailes). Le mâle est plus petit que la femelle. Il ne craint pas de chasser dans les jardins et autres endroits habités. Il chasse en poursuivant sa cible à travers les branches, jusqu'à tendre les longues pattes et en un éclair plante ses serres puissantes dans sa proie.



Voici une petite plante qui est jugée quelconque au printemps, pour devenir unique en hiver : il s'agit du **séneçon** (*Senecio vulgaris*). Elle peut en effet fleurir de janvier à décembre. Ses capitules dorés en grappes terminales, chacun d'environ 4 mm de large, sont composés uniquement de fleurons. Les graines, qui portent un parachute de poils blancs, seront une source de nourriture appréciable en hiver pour les oiseaux. Le séneçon est très répandu dans les friches et les terrains perturbés.



Voilà un arbre curieux. Ses aiguilles le rapproche des conifères, mais il n'a pas de résine. Son fruit n'est pas un cône mais une baie rouge, l'arille. Il s'agit de l'**if** (*taxus baccata*). La chair des fruits est consommée par de nombreux oiseaux et mammifères, mais la graine est toxique, tout comme le suc du feuillage. Longtemps utilisé comme poison, l'if est devenu un arbre de vie quand les chercheurs ont découvert dans les années 1960, qu'il contenait une substance anticancéreuse, le taxol. L'if peut vivre jusqu'à 2000 ans.



En hiver, le « logement » peut s'avérer en crise pour les oiseaux. Ainsi le **Rouge-gorge familier** (*Erithacus rubecula*) voit son territoire menacé



par ses congénères migrateurs dont les pays d'origine connaissent des conditions hivernales sévères. Si ceux-ci ne peuvent s'installer à la campagne, ils iront en ville, où les jardins citadins seront occupés par des visiteurs allemands, polonais, scandinaves ou encore sibériens. C'est en chantant leur mélodieux gazouillis que les individus défendent leur territoire tout au long de l'année. Mais le Rouge-gorge est agressif et les querelles de territoire sont fréquentes. Il expose alors sa gorge rouge et peut même combattre jusqu'à la mort.

Nous le trouverons souvent dans les terrains humides, garni en hiver de ses affriolantes grappes rouges : il s'agit de la **vioerne obier** (*Viburnum opulus*). Cet arbrisseau a perdu toutes ses feuilles à cette époque. Restent les grappes munies de baies globuleuses rouge vif et luisantes. Attention elles sont toxiques. Seuls les geais et autres pinsons y trouvent une diversification dans leur quotidien alimentaire.



En hiver, nous pouvons apprécier la confiture de mûres, ceci d'autant plus que la **ronce commune** (*Rubus fruticosus*) est plutôt inamicale à la belle saison. Cette rosacée aux tiges bisannuelles de plusieurs mètres garnies d'épines est envahissante. Elle fleurira de juin à août, pour donner ensuite une drupéole connue sous le nom de mûre. Ce fruit change de couleur, passant du vert au rouge, puis au noir lorsqu'il est à maturité. La ronce se développe aussi bien à l'ombre qu'au soleil dans un sol à tendance acide.

